





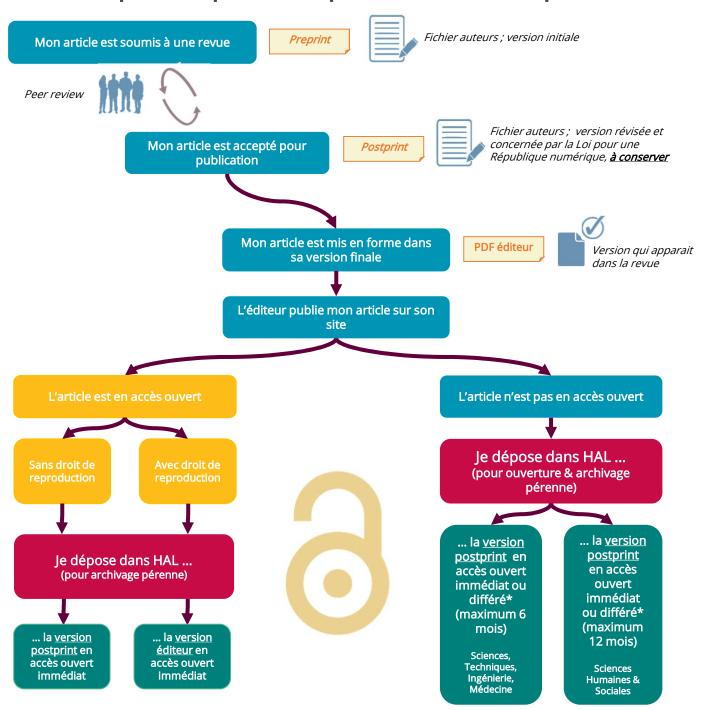






Vous publiez ? Ayez le réflexe HAL!

Les étapes de la publication pour un accès ouvert par défaut



Pour un accès légal, pérenne et sans barrière aux résultats de vos recherches!

* Pour un embargo nul ou inférieur à 6 ou 12 mois, avec l'accord de l'éditeur. Certains éditeurs autorisent le dépôt de la version finale. Retrouvez plus d'informations et le détail des conditions d'application de l'art. 30 de la Loi pour une république ici : https://www.ouvrirlascience.fr/guide-dapplication-de-la-loi-pour-une-republique-numerique-article-30-ecrits-scientifiques/

